



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

ENQUÊTE BESOINS EN MAIN D'ŒUVRE 2024 BASSIN D'EMPLOI D'EST CARPENTRAS

Avertissement : Suite à un changement de nomenclature en FAP 2021 (FAMILLES Professionnelles), les données par famille de métiers marquent une rupture de série. La publication de cette année ne fait aucune comparaison avec la nomenclature FAP 2009 précédente. De plus, l'amélioration de la qualité du fichier des établissements concernant les tranches d'effectifs entraîne une meilleure répartition des établissements par taille.

Sommaire

- P.2** Répartition des projets de recrutement selon la taille des établissements et le secteur d'activité
- P.3** Les 15 principales familles de métiers recherchées par les employeurs - Les principaux résultats des territoires
- P.4** Les 15 principaux projets saisonniers et les 15 principales intentions d'embauche jugées difficiles par les employeurs
- P.5** Sources et méthodes

L'essentiel

Le bassin d'emploi d'Est Carpentras compte 36% d'établissements recruteurs, qui déclarent 7 110 intentions d'embauche en 2024, correspondant à 3% du total de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (247 600). Après le Haut Var, c'est le deuxième plus petit bassin en termes d'intentions d'embauche et il est le plus impacté par la saisonnalité de projets de recrutement (67%). La baisse enregistrée des intentions d'embauche dans ce bassin d'emploi est de -8% par rapport à 2023.

Les intentions d'embauche dans le bassin d'Est Carpentras sont réparties entre structures de petite taille (66%), de taille moyenne (27%) et de grande taille (7%).

Les établissements de services sont les premiers contributeurs du bassin d'emploi avec 48% des projets pour l'année 2024 contre 68% pour la région. L'agriculture, industrie agroalimentaire regroupe 39% des recrutements potentiels, le commerce 6,5%, la construction 5,5% et l'industrie 1%.

Les agriculteurs, les viticulteurs, arboriculteurs et les serveurs de cafés restaurants représentent les trois métiers les plus recherchés en 2024 au sein du bassin d'emploi d'Est Carpentras (respectivement 18%, 14% et 5% de l'ensemble des 7 110 intentions d'embauche du bassin d'emploi).

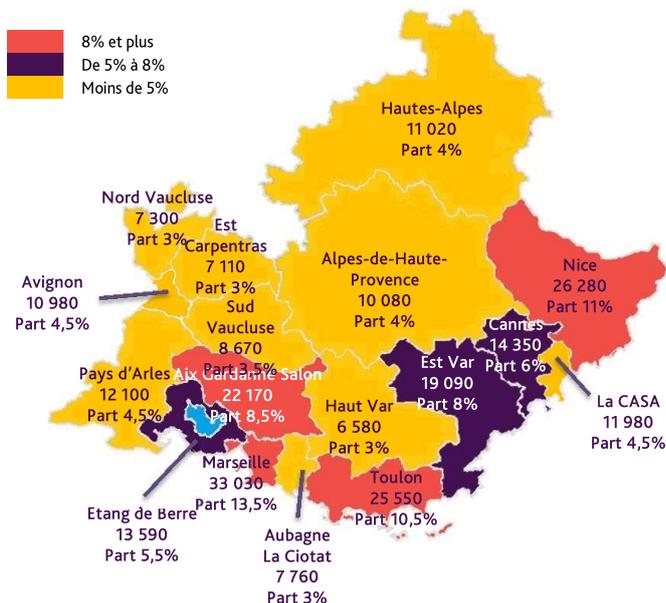
Les projets saisonniers sont au nombre de 4 780, soit 67% des intentions d'embauche du bassin contre 40% pour la région. Le besoin en personnel saisonnier, très important dans ce bassin, est essentiellement lié à l'agriculture, l'industrie agroalimentaire et au tourisme.

En 2024, 4 080 intentions d'embauche sont considérées difficiles par les employeurs soit 57%, la région étant située à 62%.

Au niveau régional, la pénurie de candidats et leur profil inadéquat pour certains métiers sont les principales difficultés de recrutement rencontrées par les employeurs. Les solutions les plus souvent utilisées pour y remédier sont les recours à France Travail, à la formation de candidats externes ou de salariés déjà présents dans l'établissement.

CARTE 1

Nombre de projets de recrutement par bassin d'emploi et leur part



7 110

projets de recrutement

36% des établissements envisagent au moins un recrutement en 2024

67% des intentions d'embauche sont liées à une activité saisonnière

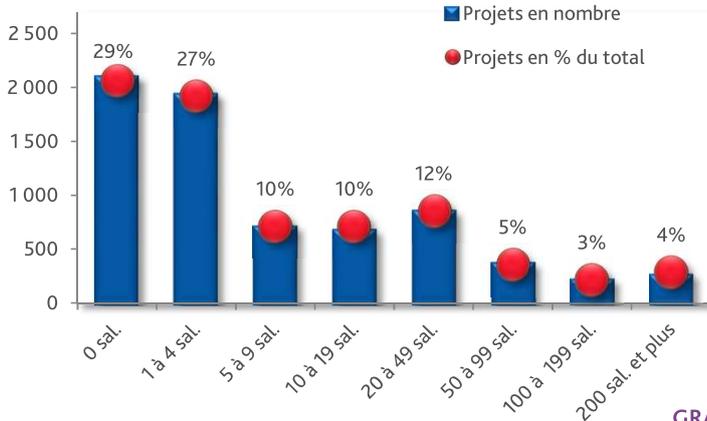
57% des projets de recrutement sont jugés difficiles par les employeurs

1 250 agriculteurs recherchés

RÉPARTITION DES PROJETS DE RECRUTEMENT

GRAPHIQUE 1

Répartition des intentions d'embauche selon la taille des établissements

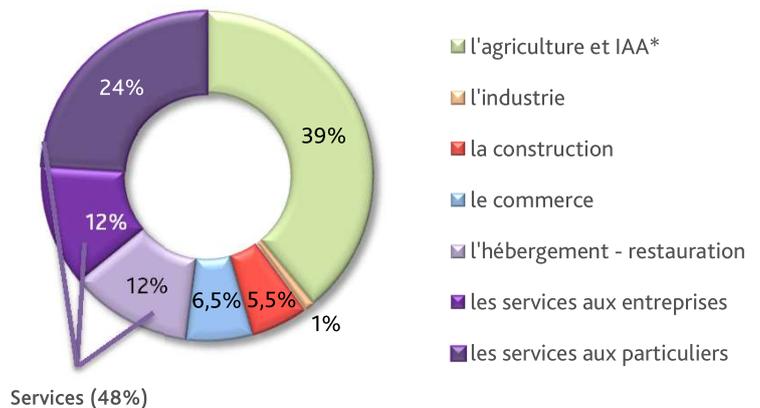


Des projets principalement situés au sein des structures de petite taille

Les établissements de moins de 10 salariés concentrent 66% des projets de recrutement sur le bassin d'emploi (50% pour la région). Les entreprises de 10 à 99 salariés en représentent 27% (35% au niveau régional). Les établissements de 100 salariés et plus correspondent à 7% des intentions d'embauche (15% en Provence-Alpes-Côte d'Azur).

GRAPHIQUE 2

Répartition selon le secteur d'activité



Les services, un secteur à fort potentiel de recrutement

Les activités de services rassemblent 3 380 projets de recrutement soit 48% des propositions du territoire (68% pour la région).

Parmi celles-ci, les services aux particuliers, à la collectivité couvre 24% des intentions d'embauche, l'hébergement - restauration et les services aux entreprises chacun 12%.

Les branches d'activité les plus représentées sont l'agriculture (37% des intentions d'embauche), l'hébergement - restauration et d'autres services comme les activités des parcs d'attractions, parcs à thèmes et le spectacle vivant (12% chacun).

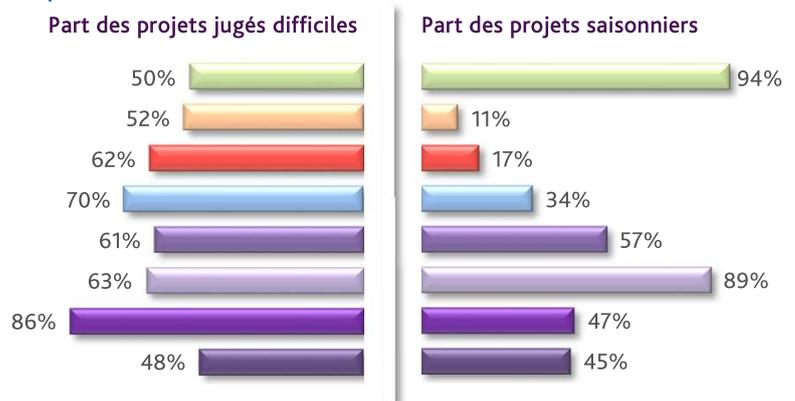
TABLEAU 1

Nombre de projets par secteur

Agriculture et IAA*	2 780
Industrie	70
Construction	410
Commerce	470
Services	3 380
• dont hébergement - restauration	860
• dont services aux entreprises	820
• dont services aux particuliers	1 710

GRAPHIQUE 3

Répartition selon la difficulté et la saisonnalité



Clé de lecture : le commerce enregistre 470 projets de recrutement en 2024. Parmi ces objectifs d'embauche, 70% sont jugés difficiles et 34% ont un caractère saisonnier.

Une importante disparité sur la saisonnalité et la difficulté à recruter selon les secteurs d'activité

Les employeurs du bassin d'emploi font part de difficultés de recrutement pour 57% des projets (62% en Provence-Alpes-Côte d'Azur). Ce taux s'échelonne toutefois de 48% dans les services aux particuliers à 86% dans les services aux entreprises. La part des intentions d'embauche saisonnières atteint 67% sur le territoire (40% en région). Elle varie de 11% pour l'industrie à 94% pour l'agriculture et IAA*.

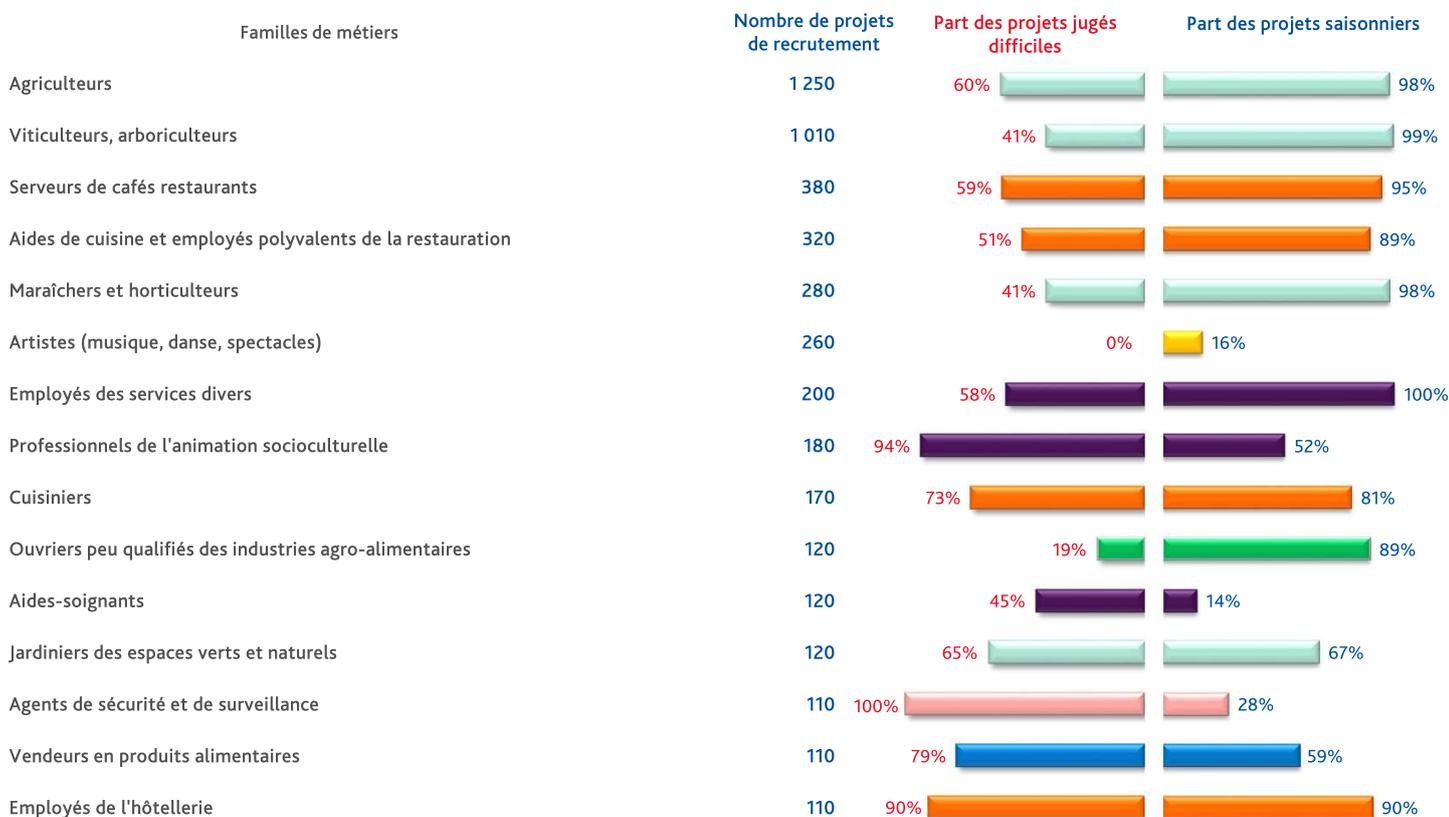
* IAA : Industrie Agroalimentaire

LES 15 PRINCIPALES FAMILLES DE MÉTIERS RECHERCHÉES PAR LES EMPLOYEURS

L'enquête BMO permet d'identifier les métiers les plus recherchés par les employeurs d'un territoire, par famille de métiers.

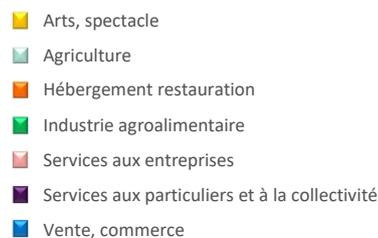
GRAPHIQUE 4

Nombre de projets, difficulté et saisonnalité des 15 principales familles de métiers recherchés par les employeurs



Les 15 familles de métiers les plus recherchées représentent 67% des intentions d'embauche. Elles présentent un ressenti de difficultés à recruter (53%) inférieur à celui des 217 familles de métiers du questionnaire (57%). La saisonnalité des principales familles de métiers est bien plus élevée : 85% des projets de ces 15 familles de métiers sont saisonniers contre 67% pour l'ensemble des 217 familles de métiers du questionnaire.

Au sein de ces 15 familles de métiers, celles de l'agriculture et de l'hébergement - restauration comptent parmi les plus recherchées. Viennent ensuite les familles de métiers des services aux particuliers et à la collectivité, des arts spectacles, de l'industrie agroalimentaire, des services aux entreprises et de la vente, commerce.



LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DES TERRITOIRES

	Total	Dont projets difficiles (en %)	Dont projets saisonniers (en %)
Provence-Alpes-Côte d'Azur	247 600	62% (-1 pt)	40% (+2 pts)
Département de Vaucluse	34 100	60% (-1 pt)	50% (-1 pt)
Avignon	10 980	62% (+5 pts)	31% (-1 pt)
Est Carpentras	7 110	57% (-1 pt)	67% (-5 pts)
Nord Vaucluse	7 300	61% (-3 pts)	55% (-3 pts)
Sud Vaucluse	8 670	60% (-6 pts)	58% (+1 pt)

- ➡ Le bassin avec le plus d'intentions d'embauche : Avignon (10 980)
- ➡ Le bassin avec le plus d'activité saisonnière : Est Carpentras (67%)
- ➡ Le bassin avec le plus de difficulté exprimée : Avignon (62%)

LES 15 PRINCIPAUX PROJETS SAISONNIERS ET LES 15 PRINCIPALES INTENTIONS D'EMBAUCHE JUGÉES DIFFICILES PAR LES EMPLOYEURS

L'enquête BMO permet d'identifier parmi les métiers recherchés par les employeurs d'un territoire, ceux qui répondent à un besoin en personnel saisonnier généré le plus souvent par le tourisme ou l'agriculture. Elle permet également de faire ressortir les métiers pour lesquels les employeurs déclarent avoir des difficultés à recruter du personnel.

TABLEAU 2

Top 15 des projets les plus saisonniers en volume

Projets saisonniers	Nombre de projets	% saisonniers	% difficulté
Agriculteurs	1 220	98%	60%
Viticulteurs, arboriculteurs	1 010	99%	41%
Serveurs de cafés restaurants	360	95%	59%
Aides de cuisine et employés polyvalents de la restauration	290	89%	51%
Maraîchers et horticulteurs	270	98%	41%
Employés des services divers	200	100%	58%
Cuisiniers	140	81%	73%
Ouvriers peu qualifiés des industries agro-alimentaires	110	89%	19%
Agents et hôtesses d'accompagnement	100	100%	100%
Employés de l'hôtellerie	100	90%	90%
Professionnels de l'animation socioculturelle	90	52%	94%
Jardiniers des espaces verts et naturels	80	67%	65%
Magasiniers et préparateurs de commandes peu qualifiés	70	79%	85%
Vendeurs en produits alimentaires	60	59%	79%
Manutentionnaires et déménageurs peu qualifiés	60	77%	87%
Total des projets de recrutement saisonniers (ensemble des 217 familles de métiers)	4 780	67%	57%

Clé de lecture : les agriculteurs regroupent 1 220 intentions d'embauche saisonnières, soit un taux de saisonnalité de 98% (nombre de projets saisonniers du métier / ensemble des projets de recrutement du métier).

TABLEAU 3

Top 15 des projets les plus difficiles en volume

Projets jugés "difficiles" par les employeurs	Nombre de projets	% difficulté	% saisonniers
Agriculteurs	750	60%	98%
Viticulteurs, arboriculteurs	410	41%	99%
Serveurs de cafés restaurants	230	59%	95%
Professionnels de l'animation socioculturelle	170	94%	52%
Aides de cuisine et employés polyvalents de la restauration	160	51%	89%
Cuisiniers	130	73%	81%
Employés des services divers	110	58%	100%
Maraîchers et horticulteurs	110	41%	98%
Agents de sécurité et de surveillance	110	100%	28%
Agents et hôtesses d'accompagnement	100	100%	100%
Employés de l'hôtellerie	100	90%	90%
Vendeurs en produits alimentaires	80	79%	59%
Bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers	80	100%	0%
Jardiniers des espaces verts et naturels	80	65%	67%
Magasiniers et préparateurs de commandes peu qualifiés	70	85%	79%
Total des projets jugés difficiles par les employeurs (ensemble des 217 familles de métiers)	4 080	57%	67%

Clé de lecture : les agriculteurs regroupent 750 intentions d'embauche jugées difficiles, soit un taux de difficulté de 60% (nombre de projets jugés difficiles du métier / ensemble des projets de recrutement du métier).

SOURCES ET MÉTHODES

L'enquête Besoins en Main-d'œuvre (BMO) est une initiative de France Travail, réalisée avec l'ensemble des directions régionales et le concours du CREDOC. Elle est avant tout un outil d'aide à la décision pour France Travail qui peut ainsi mieux connaître les intentions des établissements en matière de recrutement, mieux anticiper et adapter l'effort de financement pour les formations des métiers en tension et mieux informer les demandeurs d'emploi sur les métiers porteurs. Cette enquête mesure les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements. De plus, ces projets concernent tous les types de recrutement, y compris les postes à temps partiel et le personnel saisonnier.

L'enquête BMO 2024 a été réalisée entre octobre et décembre 2023 dans les 13 régions métropolitaines et les 5 départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion, Mayotte).

Le champ de cette vingt-troisième édition couvre :

- les établissements relevant du secteur privé (qui cotisent à l'Assurance chômage),
- les établissements du secteur agricole,
- les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois,
- les établissements du secteur public relevant des collectivités locales et territoriales (communes, régions...),
- les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...),
- les officiers publics ou ministériels (notaires...).

L'enquête ne comprend donc ni les administrations de l'État (ministères, police, justice...) ni certaines entreprises publiques (EDF, Banque de France...).

Le questionnaire soumis aux employeurs couvre une liste de 217 métiers qui correspond aux Familles Professionnelles (FAP) et se décline en six versions différentes, afin d'ajuster la liste de métiers proposée au secteur d'activité de l'établissement. Sur les 2,46 millions d'établissements entrant dans le champ de l'enquête, près de 1,7 million ont ainsi été interrogés, par voie postale, téléphonique ou par web. Un dispositif spécifique permet d'interroger les plus grands groupes, afin de prendre en compte leur politique de recrutement centralisée. Au global, près de 426 000 réponses ont été collectées et exploitées pour la France entière.

Pour le bassin d'emploi d'Est Carpentras, la population mère correspond au total à 4 760 établissements dont 3 300 ont été interrogés cette année. Au global, 990 établissements ont répondu au questionnaire, soit un taux de retour de 29,9%.

Les résultats ont été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements, à l'aide d'une procédure de type calage sur marges définies à partir de la structure de la population mère des établissements.

Libre de diffusion sous réserve de mentionner la source :
France Travail Provence-Alpes-Côte d'Azur



EN SAVOIR PLUS

- Les publications nationale et régionales
- Le site dédié à l'enquête offre la possibilité de créer ses propres graphiques via un outil de requêtage complet
- Les fiches synthétiques pour les départements et les bassins d'emploi de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (23 documents)

Directeur de la publication
Pascal BLAIN

Directeurs de la rédaction
Richard SPINOSA, Franck MENICHELLI

Réalisation
Direction de la Performance
Pôle Statistiques, Études et Évaluations

France Travail Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur
34, rue Alfred Curtel
13010 Marseille

Contact : statistiques.13992@francetravail.fr

WWW.FRANCETRAVAIL.ORG